

Volaille: le point sur la crise sanitaire

Crédit : Jibi44/Wikipedi



18 février

11:272016

Par [Pauline Chambost](#)

Face aux déclarations contraires des différentes associations professionnelles, difficile de comprendre ce qui se passe actuellement dans le cheptel de volaille marocain.

Depuis plusieurs semaines, le cheptel marocain de volaille est contaminé par un virus faiblement pathogène de grippe aviaire : le H9N2. L'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (Onssa) rassure : l'homme ne court aucun risque.

Quelle(s) maladie(s) frappe(nt) la volaille marocaine ?

D'après l'Onssa et la Fédération du secteur avicole au Maroc (Fisa), qui se sont tous deux exprimés par voix de communiqués, certains cheptels sont victimes de la grippe aviaire. Le virus identifié est le H9N2, faiblement pathogène (à ne pas confondre avec le H5N1, [qui sévit](#)

[actuellement en Europe](#), et contre lequel l'Onssa [a déjà pris des mesures](#) en décembre et janvier dernier).

De son côté, l'Association nationale des producteurs de poulets de chair (ANPC) [soupçonne deux autres maladies](#) d'être responsables d'une hausse de la mortalité : le mycoplasme et la salmonelle. Pour la Fisa, cette idée n'est pas sérieuse, et l'association qui la répand non plus. Une entité « *qui n'a pas la représentativité nécessaire pour parler au nom des éleveurs de volaille* ». Pourtant, [l'ANPC est référencée](#) sur le site de la Fédération nationale de l'Agroalimentaire (Fenagri). Une « *erreur* », d'après Youssef Alaoui, président de la Fisa.

Le directeur du secteur vétérinaire de l'ONSSA, docteur Abrak, assure que les investigations menées par l'Office n'ont pas repéré la présence de ces deux maladies. « *Les vétérinaires font tout le temps des contrôles dans les exploitations et les laboratoires* », ajoute le président de la Fisa.

Dans quelle proportion est touché le cheptel marocain ?

Concernant le soupçon de mycoplasme et de salmonelle, difficile de savoir puisque l'ANPC n'a pas mené d'étude.

Côté H9N2, l'ONSSA a réalisé une enquête ces derniers jours, avec des tests cliniques et en laboratoire. Sur les 770 fermes choisies aléatoirement sur l'ensemble du territoire, 27 fermes sont touchées, soit un peu plus de 3,5 %. Dans ces exploitations, le taux de mortalité est de 3,1 % par jour (tous types de production confondus). Un taux beaucoup plus élevé que la moyenne puisqu'habituellement, le taux de mortalité varie entre 3 et 5 % en fin de production (sur une période de 40 jours ou d'un an). Pour le docteur Abrak, ces taux ne sont « *pas dramatiques* » et on ne peut pas encore parler d'épidémie.

Cette étude a été menée sur les fermes autorisées par l'ONSSA. « *On compte 8 500 fermes agréées, soit 90 % des exploitations* », précise Youssef Alaoui.

Quelles sont les conséquences du virus ?

Le virus H9N2 peut entraîner la mort de l'animal surtout s'il est combiné à d'autres maladies (d'où l'intérêt d'une situation hygiénique irréprochable). « *Ce virus ne constitue pas un danger pour le consommateur, on peut manger le poulet atteint de ce virus sans problème* », nous assure docteur Abrak.

Si la santé du consommateur n'est pas en danger, son portefeuille pâtit déjà de la présence de cette maladie. D'après la Fisa, la production des poules pondeuses a baissé de 30 % à cause de la grippe aviaire H9N2, [entraînant une hausse du prix de l'œuf](#). Habituellement vendu 1 dirham, l'œuf se vend en ce moment entre 1,40 et 1,50 dirham.

Concernant la [salmonellose](#) (qui n'a pas été repérée par les services de l'ONSSA), elle peut se transmettre à l'homme (par consommation). Les principaux symptômes chez l'homme sont la diarrhée et les vomissements.

Quoi faire pour lutter contre le virus ?

Pour limiter la propagation du virus H9N2, deux mesures doivent être prises : la biosécurité et la vaccination. La première a déjà été prise par l'ONSSA et est imposée aux exploitations. Il s'agit du renforcement des mesures d'hygiène. La seconde est en cours d'activation. *« Le vaccin est importé depuis l'étranger, l'ONSSA a donné l'autorisation d'importation aux sociétés pharmaceutiques. Le vaccin devrait être disponible dans les prochains jours, la semaine prochaine probablement »*, nous précise le docteur Abrak.

Youssef Alaoui pointe du doigt un problème propre à Casablanca. *« C'est la seule région où la volaille est encore transportée dans des cages en bois, alors que seules celles en plastique ou en métal sont autorisées. Or, les cages en bois sont difficiles à laver »*